

Alençon, le 18 mars 2026

Affaire suivie par Nathalie SICOT

mail : nathalie.sicot@ars.sante.fr

tél : 06 80 06 74 14

MONSIEUR LE MAIRE
COMMUNE DE LA FERTE-MACE
Hôtel de ville
BP 129
61600 LA FERTE MACE

Affichage obligatoire sur des panneaux visibles des usagers de l'établissement

Ces analyses sont consultables sur <https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/recherchePiscine.do?methode=menu&idRegion=28>

PISCINE CA DU PAYS FERTOIS

Prélèvement 00149393
Unité de gestion 0234 PISCINE CA DU PAYS FERTOIS
Installation UDI 001655 BAIN A REMOUS CA FERTOIS
Point de surveillance P 0000002264 BAIN A REMOUS PAYS FERTOIS
Localisation exacte BORD DE BASSIN
Commune FERTE-MACE (LA)

Prélevé le : vendredi 06 mars 2026 à 10h22
par : LAURENT HUE
Type visite : PI

MESURES TERRAIN	Résultats	Limite de qualité		Référence de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Acide isocyanurique	<5 mg/L		75,00		
Chlore libre	1,35 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	1,78 mg(Cl ₂)/L				
pH	7,5 unité pH	6,90	7,70		
Température de l'eau	33,0 °C		36,00		33,00
Transparence qualitative	0 /				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABEO ORNE 6102
Type de l'analyse : PCLT Code SISE de l'analyse : 00156790
Référence laboratoire : O.2026.4083-2-1

	Résultats	Limite de qualité		référence de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Chlorures	460 mg/L				250,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	9,0 mg(C)/L				5,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				100
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0,00		
Pseudomonas aeruginosa par 100ml	<1 n/(100mL)		0,00		
Staphylocoques pathogènes par 100ml	<1 n/(100mL)		0,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,43 mg(Cl ₂)/L		0,60		
Chlore libre actif	0,64 mg(Cl ₂)/L	0,40	1,40		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION					
Bromoforme	<1,0 µg/L				
Chlorodibromométhane	<1,0 µg/L				
Chloroforme	10 µg/L				
Dichloromonobromométhane	<1,0 µg/L				
Trihalométhanes (4 substances)	10,0 µg/L		100,00		20,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00149393)

L'eau du bassin est conforme aux limites de qualité mais ne satisfait pas aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur en raison de : - la valeur du Carbone Organique Total supérieure à la recommandation fixée à 5 mg/L traduisant la présence de matières organiques. Il convient d'être vigilant sur le caractère obligatoire de la douche complète savonnée avant l'activité baignade afin de limiter une grande partie de la pollution organique azotée , - d'une concentration élevée en chlorures supérieure à la valeur recommandée. L'accumulation de chlorures peut témoigner d'un vieillissement de l'eau lié à un renouvellement insuffisant d'eau neuve

le Technicien Sanitaire
et de Sécurité Sanitaire Chef



Nathalie SICOT